



NEOVACS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avancées des programmes de candidats vaccins thérapeutiques en collaboration avec les partenaires académiques historiques

Suresnes, le 21 mars 2024 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV), société biopharmaceutique à un stade préclinique développant de nouvelles thérapies pour des maladies inflammatoires et auto-immunes, dévoile les nouvelles avancées de ses candidats vaccins développés en collaboration avec ses partenaires académiques historiques.

Pour rappel, depuis 2021, Néovacs mène des travaux collaboratifs avec des partenaires académiques historiques, l'INSERM et l'Institut Pasteur, sur une approche d'immunisation active. Cette collaboration permet à la Société de disposer de modèles animaux des pathologies ciblées et conduire les essais précliniques de ses vaccins, conduire les études de toxicité réglementaire, développer les procédés de fabrication et de production des matières premières puis des candidats vaccins.

En 2022, Néovacs a signé deux contrats de licence exclusive mondiale négociés avec la filiale privée de l'INSERM (Inserm Transfert) au nom de ces partenaires sur des familles de brevets stratégiques. Ces licences concernent les brevets définissant et protégeant la commercialisation de candidats vaccins dans les domaines de l'asthme, des allergies alimentaires et de la dermatite atopique. Par ces accords, Néovacs s'est assuré les droits exclusifs d'exploitation de ces inventions.

Dans le cadre de ces accords, Néovacs et ses partenaires développent en parallèle deux vaccins thérapeutiques Kinoïdes, le premier ciblant les cytokines IL-4 et l'IL-13 et le second ciblant les IgE.

Pour rappel, la réponse immunitaire et la tolérance du vaccin IL-4/IL-13 est actuellement testée chez le primate non humain en conditions R&D depuis décembre 2023, sous ses formes protéique et ARNm, la Société ayant décidé d'explorer les deux voies en parallèle afin de maximiser ses chances de succès. Les résultats sont attendus au début du second trimestre 2024, sachant qu'aucun effet indésirable n'est observé à ce jour.

Par ailleurs, compte tenu des résultats prometteurs des vaccins à ARNm et de leurs facilités et rapidités de production comparés aux vaccins protéiques, Néovacs s'est lancé dans une évolution en ARNm de son programme de vaccin dirigé contre l'immunoglobuline IgE dans tous types d'allergènes.

Un avenant a donc été signé entre Néovacs et ses partenaires pour prolonger leur collaboration d'1 an et terminer l'ensemble des travaux précliniques en cours tels que :

- L'évaluation du candidat vaccin IL-4/IL-13 en ARNm dans un modèle d'asthme allergique ;
- L'application du vaccin IL-4/IL-13 à la dermatite atopique, et ;
- L'évaluation de l'immunogénicité d'une série de plusieurs séquences du candidat vaccin IgE en ARNm.

Ces éléments permettront à la fois de valider la preuve de concept du candidat vaccin IL-4/IL-13 en asthme, pour préparer la mise en place d'un essai de Phase I/IIa, et de valider la plateforme ARNm de Néovacs sur un candidat vaccin qui n'est pas une cytokine.

Vincent Serra, Directeur Scientifique de Néovacs, déclare « *Notre collaboration académique est un atout important pour avancer dans le développement de nos candidats vaccins, ouvrant ainsi la voie vers la mise en place des dossiers nécessaires à la réalisation d'essais cliniques de Phase I/IIa en asthme et en allergie alimentaire/anaphylaxie.* »

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une double activité de R&D et 6d'investissement. Ses produits propres sont des candidats vaccins développés à partir de sa plateforme technologie kinoïde® dans le lupus et les allergies. L'approche innovante utilise le système immunitaire du patient pour réguler la surproduction nocive de cytokines (immunothérapie active) telles que IL-4/IL-13/IgE. En parallèle, la Société met à profit son expertise interne pour investir dans des sociétés innovantes en Biotech et Medtech à forts potentiels.

Pour plus d'informations : www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT
Relations Presse financière
acdudicourt@actus.fr
06 24 03 26 52

Avertissement :

La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société European High Growth Opportunities Securitization Fund, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société European High Growth Opportunities Securitization Fund et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.